

PREPARER LE PASSAGE AU REEL

Lieu : Moulins

Date : 27/11/2018

Organisme : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Participation demandée aux artisans : 0 €⁽¹⁾

OBJECTIFS

Comprendre les implications d'un changement de régime et savoir mettre en place les obligations induites par ce changement.

FORMATEUR

Nicole NEGRON

DUREE

1/2 jour (3 H 30)
13H30 – 17H00

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 10 personnes

METHODE PEDAGOGIQUE

Support de cours
Etude de cas
Exercices

PUBLIC CONCERNE

Artisans immatriculés en Micro-entreprise depuis moins de 18 mois

PROGRAMME DU STAGE

① Du Micro-Entrepreneur à la TPE

- * généralités
- * les choix possibles
- * conséquences

② Basculer du Micro au régime de droit commun (Réel)

- * les démarches administratives
- * les nouvelles obligations comptables
- * les nouvelles obligations sociales
- * les nouvelles obligations fiscales
- * les nouvelles obligations commerciales

(mise en place de la TVA, intégrer les conséquences sur les documents commerciaux et les prix de revient, échéances et procédures, etc.)

⁽¹⁾ Cette formation est intégralement financée par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne Rhône-Alpes.